



L'Union européenne doit changer de politique en matière d'immigration et d'asile.

Bruxelles, le 2 avril 2009

Sortir du piège mortel tendu aux frontières de l'Europe, tel est le défi posé par les naufrages récents en méditerranée faisant plusieurs centaines de morts.

Le nouveau drame qui vient de se passer au large des côtes Libyennes montre à quel point les politiques européennes pour empêcher l'immigration dite irrégulière sont non seulement inefficaces, mais mettent quotidiennement en danger des vies humaines.

Dimanche 30 mars dans la nuit 365 morts d'après certaines estimations, probablement plus, au large des côtes libyennes après le naufrage d'haragas, ces bateaux de fortune qui partent vers l'Europe surchargés de migrants dont l'espoir est de connaître un avenir meilleur.

Que ce soit au large des Canaries, aux grilles de Ceuta et Mellila, à l'approche de Lampedusa ou de Malte, à chaque fois les pays européens n'ont d'autre réponse que plus de surveillance, plus de mesures sécuritaires, plus de contrôles, pour tenter d'empêcher ceux qui tentent de rejoindre les côtes d'Espagne, d'Italie, de Malte ou de la Grèce au risque de leur vie. Selon Ron Redmond, porte parole en chef du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés, ces naufrages « illustrent à nouveau à quels dangers s'exposent les personnes dans ces flux migratoires qui mélangent migrants économiques et réfugiés, en Méditerranée et ailleurs faisant plusieurs milliers de morts chaque année ».

Pourtant, aujourd'hui encore le ministre italien de l'Intérieur Roberto Maroni ne pense qu'à faire la promotion des patrouilles italo-libyennes qui seront mises en place à compter du 15 mai et sur lesquelles il compte pour mettre fin aux flux migratoires provenant de Libye. Qu'importe les naufrages, qu'importe le coût humain, qu'importe le fait que, comme l'a déclaré le porte parole de l'OIM, Jean Philippe Chauzy, « ces contrôles ont un effet pervers en poussant les filières d'immigration clandestine à trouver d'autres routes encore plus dangereuses »... Pour les autorités italiennes, l'essentiel est de s'armer contre un flux « envahissant », quitte à signer un traité d'amitié avec la Libye. Quant à l'Europe, elle s'apprête à monnayer « la protection » de ses frontières par ce même pays, il y a encore peu jugé infréquentable par les démocraties occidentales...

Quand donc les autorités européennes et les Etats membres retrouveront-ils la raison et seront-ils capables de faire le bilan des séries de mesures qui n'ont pas empêché plus de 30.000 personnes de faire la traversée méditerranéenne en 2008, et plusieurs milliers d'entre elles d'y trouver la mort.

Migrer, quitter son pays, quel que qu'en soit le motif, est toujours un choix douloureux, mais un choix dont le droit est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme à l'article 13. Migrer est un choix personnel, aucune mesure étatique dans un monde où la liberté de circulation

des marchandises, des services et des capitaux, ne pourra empêcher les personnes de circuler. S'il est légitime que les Etats contrôlent les entrées et les sorties à leurs frontières, il n'est pas légitime que les Etats considèrent les personnes qui se présentent à leurs frontières comme des criminels. Les femmes et les hommes qui veulent venir en Europe ont le droit d'être accueilli, de faire valoir les raisons de leur venue. Faire croire aux citoyens européens que des mesures de contrôle aux frontières et bien au delà des frontières « protégeraient » l'Europe de l'immigration, que des morts en méditerranée et ailleurs en seraient le prix à payer est un mythe dangereux, quand l'Union européenne évalue elle-même son solde migratoire à plus de un millions de personnes.

L'Europe déclare avoir besoin de migrants, mais elle veut les choisir selon des critères d'utilité. En s'enfermant dans une double logique sécuritaire et marchande elle tourne le dos à la mondialisation, elle se refuse l'avenir. Plus grave encore, en nourrissant les discours de déni de l'étranger elle alimente une montée de la xénophobie en son sein, elle renie ses valeurs fondatrices..

L'Europe doit changer d'urgence d'orientation politique en matière d'asile et d'immigration, sinon elle continuera à s'enfoncer comme le dit le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry Davis dans « *ce piège mortel tendu au frontières de l'Europe* ». Piège mortel non seulement pour les migrants mais qui pourrait être fatal aussi pour l'Europe elle-même.

L'AEDH appelle les parlementaires européens, la Commission européenne, le Conseil, à mettre en œuvre dès aujourd'hui une nouvelle politique que devrait refléter le nouveau programme de Stockholm succédant à celui de la Haye. Elle appelle les citoyens à interpellier dans ce sens les candidats aux prochaines élections au Parlement européen de juin 2009.

Contact :

Pierre Barge, président

AEDH, Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme

33, rue de la Caserne. B-1000 Bruxelles

Tél : +32(0)25112100 Fax : +32(0)25113200 Email : aedh@aedh.eu

L'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH) regroupe des ligues et associations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union Européenne. Elle est membre associé de la Fédération internationale pour la défense des droits de l'Homme (FIDH). Pour en savoir plus, consultez le site www.aedh.eu